
L'ÉCHO DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

AU COMITÉ TECHNIQUE

DU DATE 5 juillet 2022

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l'ordre du jour. Vos représentants présents à la séance étaient : Éric Kargès, Ary Comuce, Bruno Resdedant.

1) **Approbation du compte rendu de la séance du 24 mai 2022 (avis)**

Nous demandons d'apporter des modifications sur des erreurs dans le compte rendu. Nos demandes sont prises en compte.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

2) **Tableau des effectifs ville (avis)**

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

3) **Tableau des effectifs CCAS (avis)**

Le tableau des effectifs fait état d'une création de poste. Nous demandons que la fiche de poste nous soit fournie ainsi que le projet de service.

La DRH nous répond qu'elle va nous transmettre les documents.

Avis des représentants du personnel : favorable sous réserve de transmission des documents pour la CGT, favorable pour la FSU.

4) **Modification de fiche de poste référent handicap (avis)**

Il est proposé de requalifier le poste à la hausse dans la filière sociale du fait des problèmes de recrutement pour le pérenniser.

La CGT constate que de plus en plus de postes sont revus à la hausse pour être attractif.

Le DGS nous informe qu'il a fait un édito sur la gazette des communes et l'insuffisance des 3,5% augmentation pour les fonctionnaires et qui accentue les problèmes de recrutement sur certaines filières.

Pour la CGT cette revalorisation du point indice de 3,5% est de l'escroquerie, c'est un mépris total envers les fonctionnaires avec une inflation dépassant les 5% et qui risque d'atteindre 8% d'ici la fin de l'année.

La FSU demande si un partenariat entre les référents handicap de la ville pourrait être envisagé.

Mme Gaudubois va dans leur sens. L'agent recruté sera mis en relation avec l'agent déjà en poste sur la petite enfance pour une coordination au cas par cas.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

5) **Création d'un poste référent santé accueil inclusif au sein du pôle petit enfance (avis)**

La directrice à la petite enfance, nous informe de la création de ce poste, en réponse à l'obligation du code de la santé public du 30 août 2021.

Elle fait état d'un bilan sur le manque de personnelles ou les directrices doivent pallier au manque, et qu'à ce jour il n'y a pas d'infirmier sur une des crèches.

Un des représentants, du service périscolaire rappelle qu'il est possible dans son service de faire appel aux agents ayant un CAP petite enfance pour pallier au manque.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

6) Organisation du pôle périscolaire (avis)

Pour le DGS l'objectif de cette réorganisation était de sortir de la précarité des agents de ce service et d'avoir une meilleure visibilité pour la DRH avec 5 formes de contrats alors que précédemment on trouvait une trentaine de contrats différents.

Sur cette réorganisation un bilan sera fait en fin d'année.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

7) Mise en place de la prime SEGUR (avis)

La collectivité avait la possibilité de mettre en place la prime SEGUR pour la filière médicosociale et a décidé de l'appliquer.

Certains agents du CCAS pourront en bénéficier.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

8) Recrutement d'apprentis sur la ville et le CCAS (avis)

Un recensement a été fait sur la ville pour connaître les capacités d'accueil des apprentis, 6 directions ont répondu favorablement pour avoir des apprentis.

La CGT demande si cela peut être ouvert à tous les services et si des formations sont prévues.

Il nous est répondu que des services n'ont pas fait de retour et qu'il est envisageable de prévoir une formation de formateur avec Est-Ensemble.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

9) Point d'information sur le RIFSEEP (information)

Sur le RIFSEEP 4 groupes ont travaillé sur la cotation de l'IFSE et celle-ci a été transmise dans les services pour être revu par les directions et en parallèle les comités de direction travaillent sur la cotation du CIA.

Le DGS nous informe qu'il ne veut pas précipiter la mise en place car il est possible que la prime annuelle soit revu.

Ce point sera de nouveau mis à l'ordre du jour d'un prochain CT à la rentrée.

10) Evolution du service insertion (information)

La CGT demande que M. le Maire s'oppose à la privatisation de l'insertion sur le Département.

Le DGS nous répond qu'il s'agit plus d'un transfert de compétence que d'une privatisation. Selon lui, le fait que Département soit obligé de choisir des associations pour gérer les ALI est probablement la contrepartie de la recentralisation du RSA. Il nous informe qu'à ce jour la ville reste sans réponse du département.

La CGT maintien qu'il s'agit d'une privatisation du service public et l'a fait entendre par un courrier adressé au président du Département, M. Troussel.

Les documents transmis par l'employeur aux représentants du personnel, lors des Comités Techniques, sont consultables par tous les agents qui nous en font la demande. Pour cela, venez nous rencontrer au 82 bis, avenue Pasteur, pendant nos permanences, le mardi matin, de 9 à 12 h et le jeudi après-midi, de 14 à 17 h.